

Rapport sur les orientations budgétaires 2021

Conseil municipal du 27 janvier 2021

Le débat d'orientation budgétaire est une étape obligatoire dans le cycle budgétaire des communes de plus de 3 500 habitants. Il représente une étape essentielle de la procédure budgétaire des collectivités. Il participe à l'information des élus et favorise la démocratie participative des assemblées délibérantes en facilitant les débats sur les priorités et les évolutions de la situation financière de la commune avant le vote du budget primitif.

Dans les communes de plus de 10 000 habitants, le rapport comporte en outre une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs. Il précise notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail.

Ce rapport fait l'objet d'une publication et d'une transmission en préfecture.

Le contexte général

Loi de programmation des finances publiques (2018-2022)

A travers cette loi, le gouvernement définit la trajectoire des finances publiques des collectivités locales en dépenses et en recettes.

Cette loi est impactée par la crise sanitaire :

- Déficit public au delà des 3%
- Récession en 2020
- Incertitudes sur 2021

SYNTHÈSE DES PROJECTIONS FRANCE

En %	2019	2020	2021
Croissance du PIB réel	1,5	- 8,7	7,4
Indice des prix à la consommation harmonisé	1,3	0,5	0,6
Taux de chômage (BIT, France entière, en % de la population active au T4 de l'année)	8,4	9,1	11,1

Source : Insee en 2019 puis projections Banque de France (Projections macroéconomiques - Septembre 2020).

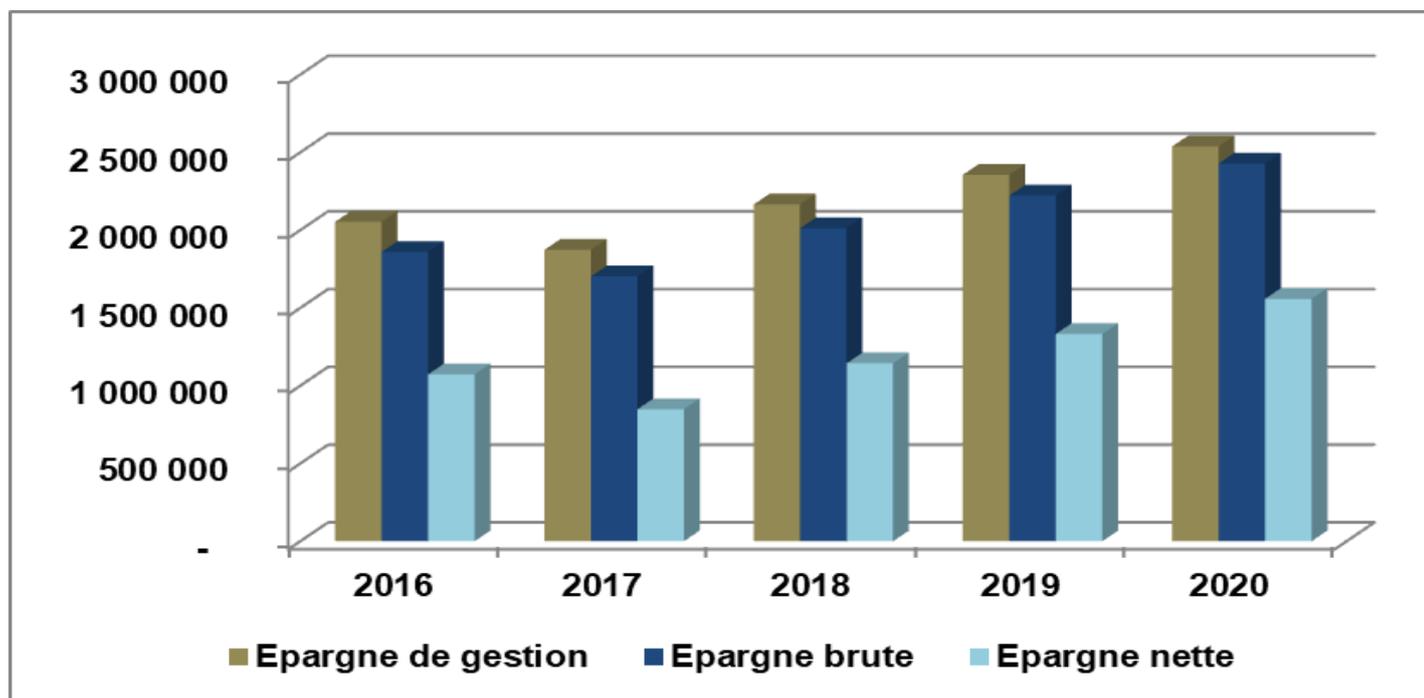
Les finances communales en 2020

- Les recettes de fonctionnement diminueraient faiblement de 0.6%
- Les recettes fiscales seraient elles aussi en baisse de 0.4%
- Les dépenses de fonctionnement conserveraient un rythme proche de celui de 2019 +1.1% avec l'augmentation des frais de personnel de 0.8% et des charges à caractère général de 1.6%
- L'épargne brute diminuerait de 10.3% et les remboursements de la dette déduits (l'épargne nette) diminuerait de 19.8% et couvrirait moins d'un quart des investissements communaux
- Les dépenses d'investissement avaient fortement progressé conformément au cycle électoral, en 2020 la baisse sera importante, de l'ordre de 13.7%. Les effets du plan de relance se feront sentir à partir de 2021
- Les recettes d'investissement hors emprunt progresseraient de 5.23% grâce à l'augmentation de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) et des subventions des départements et région

La situation financière de la commune de Riorges

Les soldes intermédiaires de gestion : une progression des épargnes

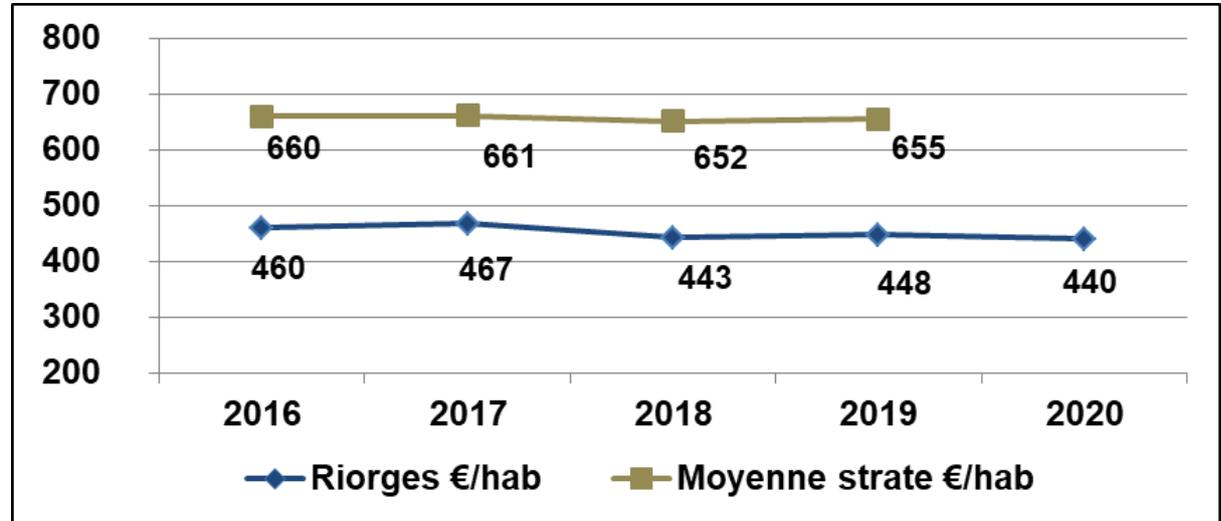
	2016	2017	2018	2019	2020
Epargne de gestion	2 053 735	1 873 177	2 165 018	2 356 096	2 540 132
Epargne brute	1 859 624	1 702 906	2 011 947	2 222 067	2 429 739
Epargne nette	1 072 836	848 308	1 143 756	1 333 135	1 560 389



**Les résultats 2020
reposent sur des
estimations**

Une section de fonctionnement maîtrisée

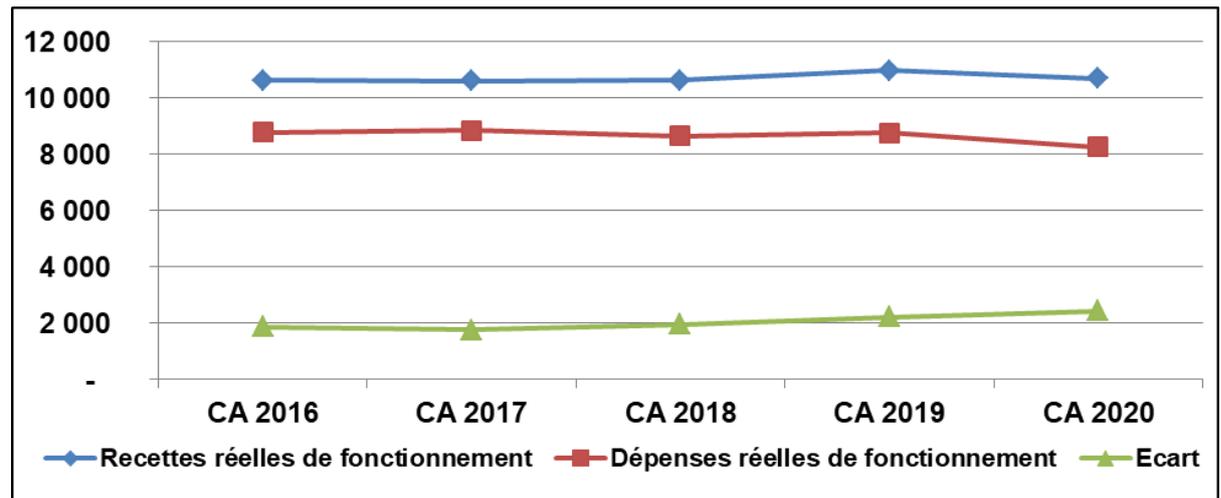
Les dépenses de personnel



Dépenses maîtrisées en K€

Effet ciseaux évité

**Les résultats 2020
reposent sur des
estimations**



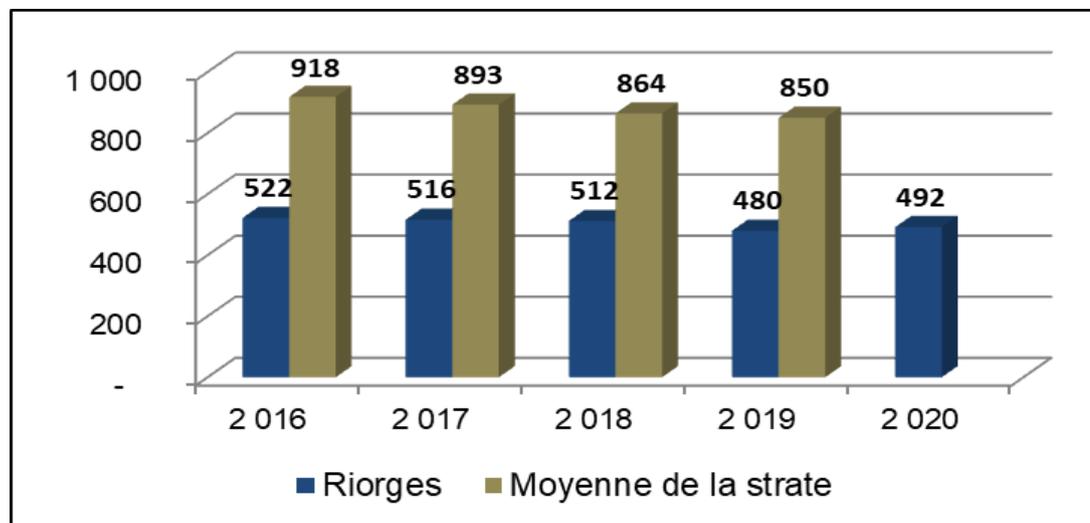
Un niveau d'investissement stable 2016-2020

La commune a réalisé 15 M€ de dépenses d'équipement sur la période 2016-2020 :

- **construction du dojo**
- **local pour la pétanque du Vieux Beaulieu**
- **réfection de la toiture du centre sportif L Lagrange**
- **réfection du groupe scolaire du Pontet,**
- **sanitaires du groupe scolaire de Beaucueil**
- **sanitaires du groupe scolaire des Sables**
- **réfection des rues de Saint Romain, Joseph Fouilland, de l'aéroport, Antoine Burellier**
- **ZAC des Canaux, les acquisitions Chopelin et Mathelin**
- **acquisition d'une pelle multifonction et d'une balayeuse**

Une dette maîtrisée

Encours de la dette en euros/habitants



Ratio de désendettement	2016	2017	2018	2019
Riorges (années)	1,79	1,88	1,78	1,68
Moyenne de la strate (années)	4,77	4,84	4,46	-

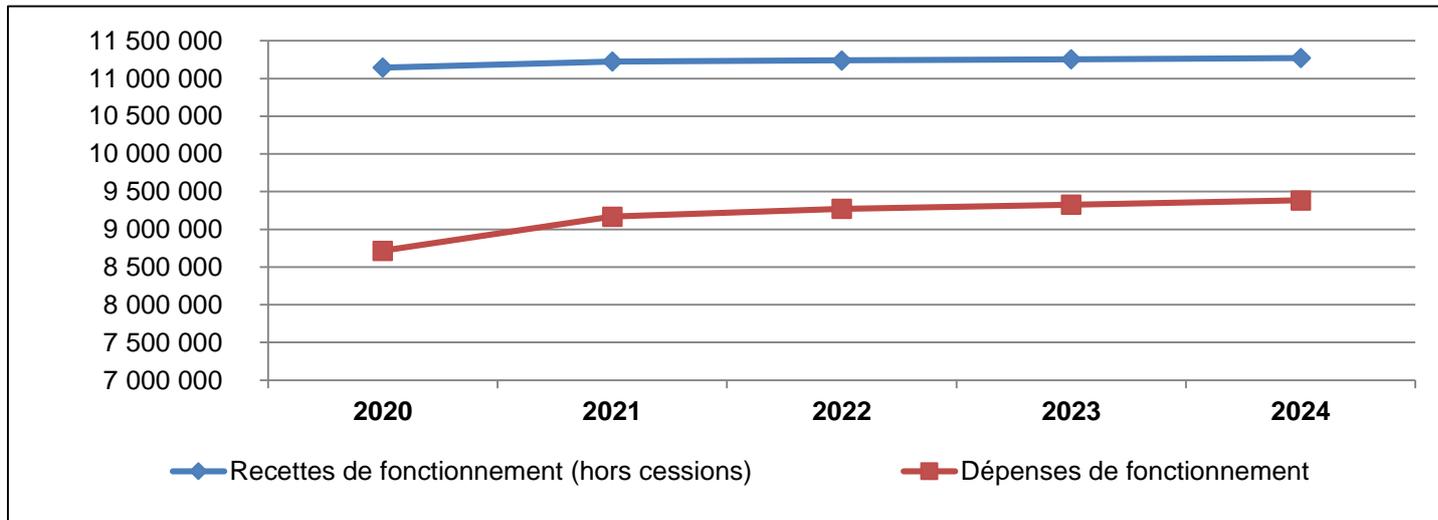
Pour rappel le taux maximum à ne pas dépasser est de 12 ans

Les éléments de prospective 2020/2024

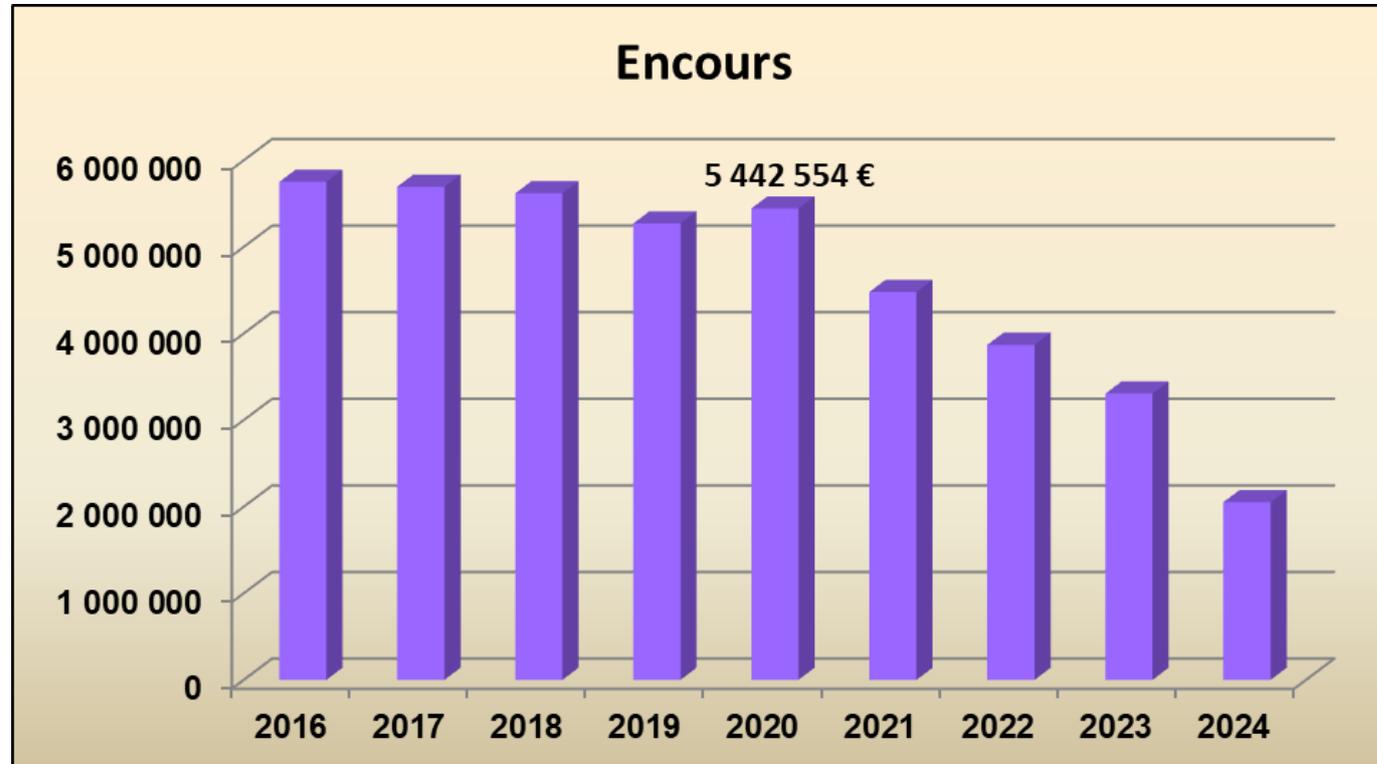
Les hypothèses

- Les dépenses de fonctionnement au niveau 2019
- Progression limitée à 1% pour les charges de personnel
- Pas d'augmentation des taux des taxes foncières

Les grands équilibres financiers



L'évolution de la dette



Au 31 décembre 2020, l'encours s'élève à **5 442 550€**

- l'annuité 2020 était de : 988 480€
- l'annuité 2021 sera de : 1 052 690€

Les orientations budgétaires pour 2021

Orientations définies par le bureau municipal pour 2021

- **Stabilisation des charges de fonctionnement par rapport au budget réalisé de 2019**
- **L'augmentation des charges de personnel est plafonnée à 1%**
- **Optimisation des coûts et crédits de fonctionnement tant dans leur objet que leur priorité**
- **Attention et vigilance maintenue sur les enveloppes d'investissement**

CONFORTER LE BIEN VIVRE A RIORGES

Poursuivre le développement de la politique environnementale globale et renouveler les espaces

Maintenir en état le patrimoine

Poursuivre une logique de développement durable en matière d'espaces publics, de mobilité et de sécurité

Concourir à la mixité sociale et urbaine, tout en garantissant un cadre de vie harmonieux et de qualité en intégrant les enjeux sectoriels (environnement, mobilité, habitat, économie...)



ETRE AU SERVICE DES HABITANTS, A TOUS LES AGES DE LA VIE

Renforcer l'offre d'animations et de services en direction des enfants et des jeunes

Conforter et renforcer le scolaire et périscolaire

Affirmer une administration solidaire au service des habitants en renforçant l'existant et en développant l'offre en matière de santé



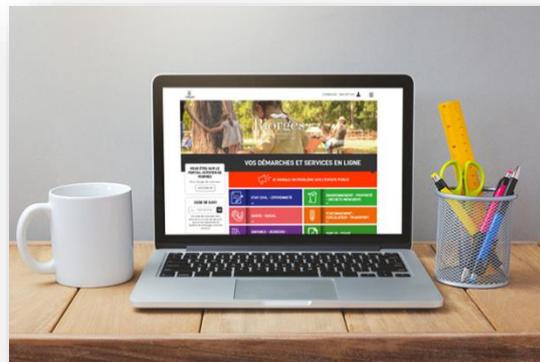
UNE VILLE RAYONNANTE ET ATTRACTIVE

Maintenir l'identité culturelle de la commune et favoriser la relation de proximité avec la population

Poursuivre l'animation de la cité

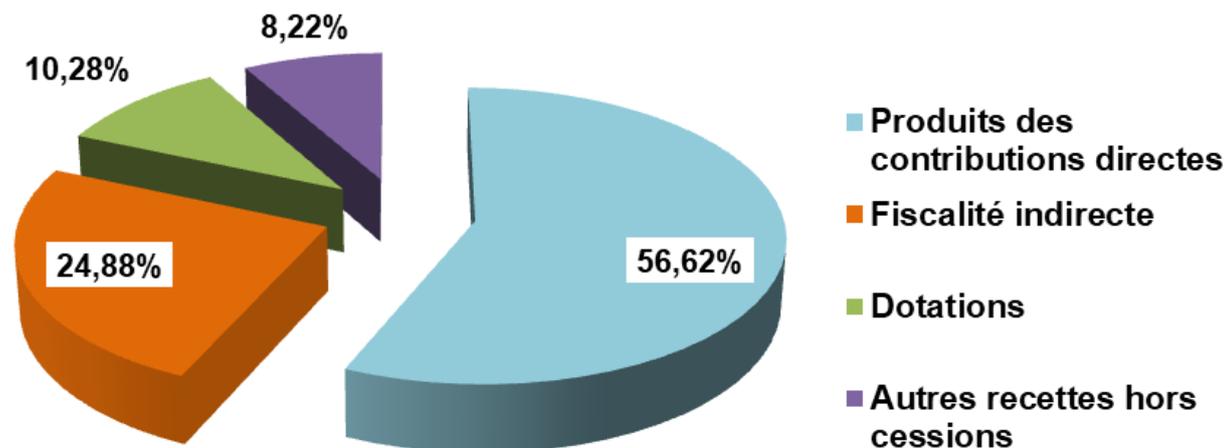


Préserver la relation avec les habitants



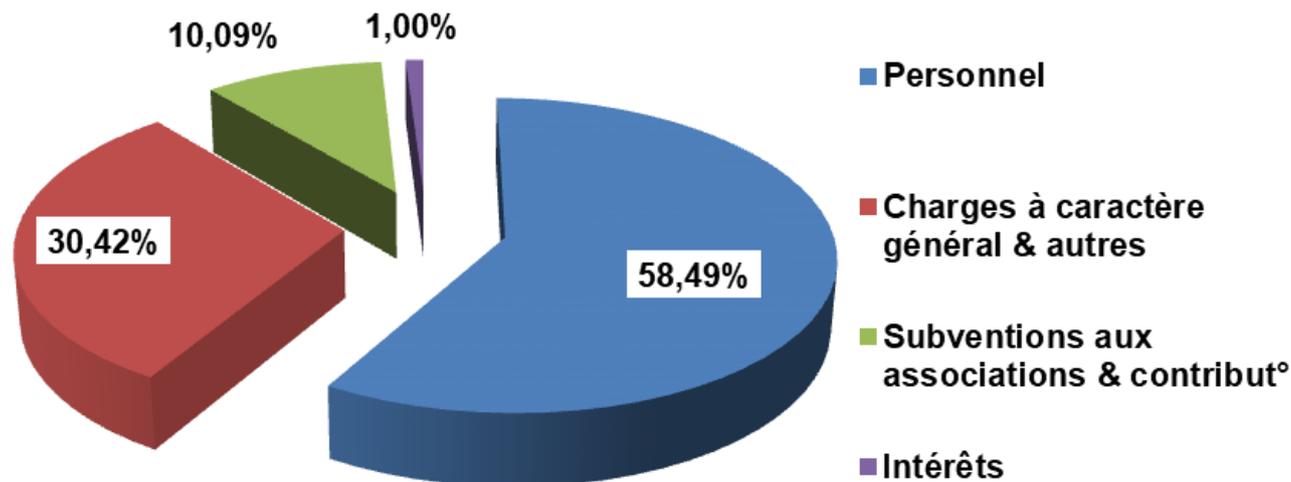
Les recettes de fonctionnement 2021

Recettes réelles	BP 2021
Produits des contributions directes	6 355 600
Fiscalité indirecte	2 792 130
Dotations	1 154 250
Autres recettes hors cessions	922 460
TOTAL	11 224 440



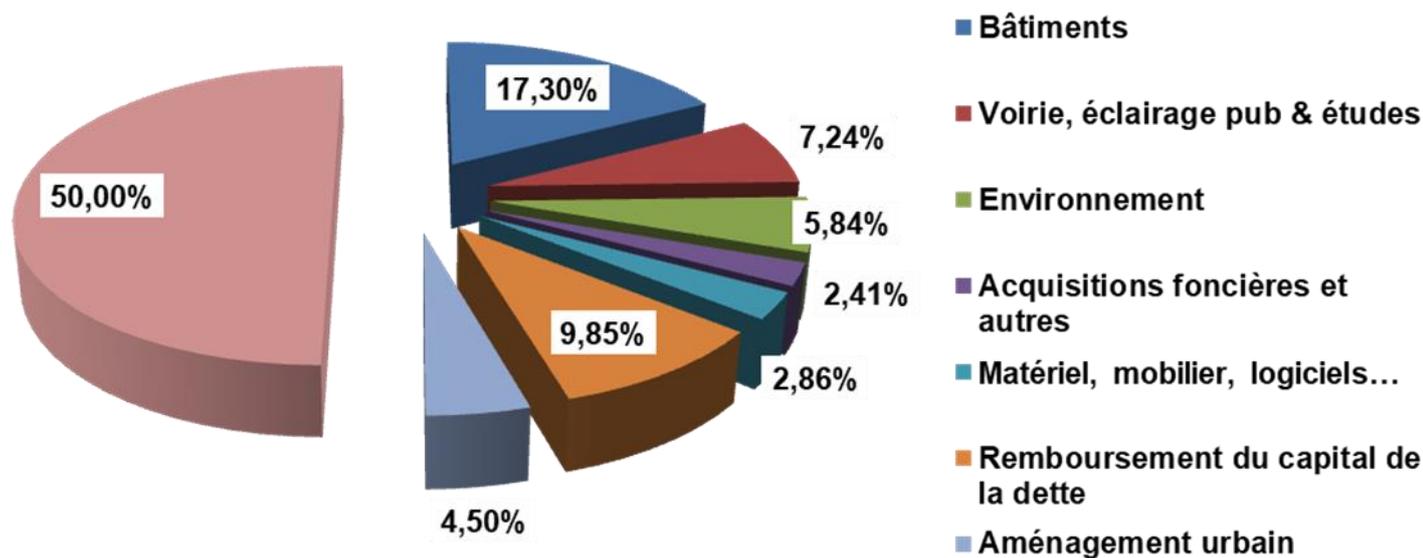
Les dépenses de fonctionnement 2021

Dépenses réelles	BP 2021
Personnel	5 362 690
Charges à caractère général & autres	2 789 040
Subventions aux associations & contribut°	925 200
Intérêts	91 400
Epargne brute	2 056 110
TOTAL	11 224 440



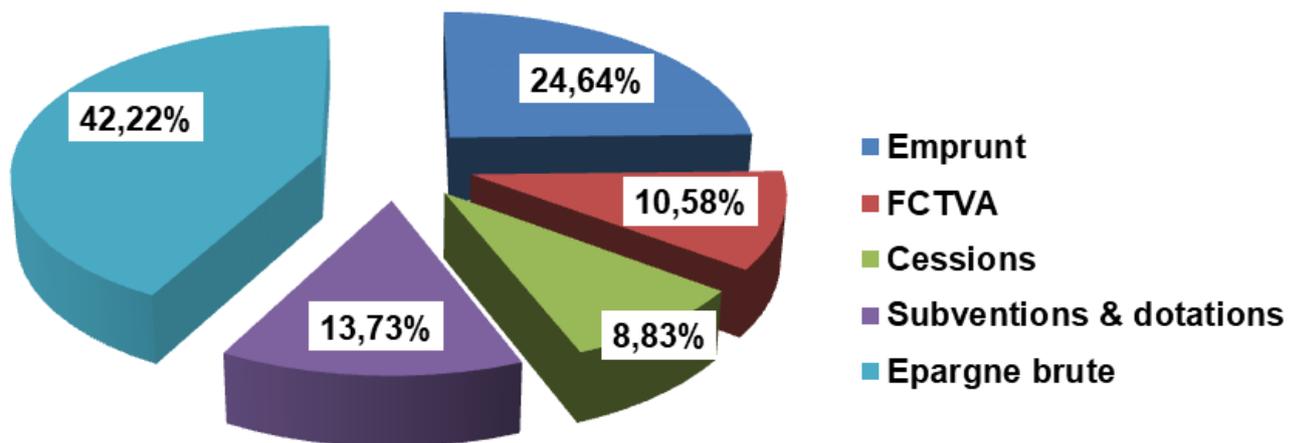
Les dépenses d'investissement 2021

Dépenses réelles	BP 2021
Bâtiments	1 685 000
Voirie, éclairage pub & études	705 415
Environnement	569 000
Acquisitions foncières et autres	234 370
Matériel, mobilier, logiciels...	279 000
Remboursement du capital de la dette	959 285
Aménagement urbain	438 400
TOTAL	4 870 470



Les recettes d'investissement 2021

Recettes réelles	BP 2021
Emprunt	1 200 000
FCTVA	515 500
Cessions	430 000
Subventions & dotations	668 860
Epargne brute	2 056 110
TOTAL	4 870 470



Le tableau de bord de la dette

Synthèse

Capital restant dû (CRD)	Taux moyen (ExEx,Annuel)	Durée de vie résiduelle	Durée de vie moyenne	Nombre de lignes
5 421 428 €	1,72%	10 ans et 1 mois	5 ans et 1 mois	18

Dette par type de risque

Type	Encours	% d'exposition	Taux moyen (ExEx,Annuel)
Fixe	4 975 428 €	91,77%	1,82%
Variable	329 333 €	6,07%	0,04%
Livret A	116 667 €	2,15%	2,24%
Ensemble des risques	5 421 428 €	100,00%	1,72%

Dette par année

	2021	2022	2023	2024
Encours moyen	5 034 376,02 €	4 125 309,10 €	3 549 116,43 €	3 046 092,77 €
Capital payé sur la période	964 035,15 €	610 465,05 €	563 429,64 €	493 300,77 €
Intérêts payés sur la période	88 645,58 €	65 442,96 €	53 799,92 €	43 599,52 €
Taux moyen sur la période	1,67%	1,48%	1,42%	1,38%

Ressources Humaines

L'évolution de la masse salariale

	2017	2018	2019	2020
Masse salariale (chapitre 12)	5 357 315 €	5 206 378 €	5 210 873 €	5 239 637 €
Dont heures supplémentaires et complémentaires payées				
Volume d'heures supplémentaires et complémentaires	1786h	1738h	1641h	1051h
Montants correspondants	31 072 €	26 956 €	29 792 €	15 403 €
Dont régime indemnitaire, primes diverses (64118)	606 526 €	614 235 €	609 155 €	612 146 €
* dont régime indemnitaire	355 614 €	334 569 €	358 395 €	371 677 €
* dont 13ème mois + prime annuelle emplois aidés	224 300 €	222 145 €	192 948 €	189 937 €
* dont GIPA (paiement décembre n-1) Groupement Individuel du Pouvoir d'Achat	2 643 €	773 €	256 €	1 430 €
Masse salariale (chapitre 012) avec transfert personnel DTNSI *	- €	- €	5 289 721 €	5 306 637 €

**avec estimation de 2 trimestres manquants*